MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

R E P ACADEMIEBO AMIENS Q U E

R E P DIPLOME, U E

## DU BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Vu le procès-verbal de l'examen du baccalauréat technologique établi le 3 JUILLET 1995 par le président du jury, enseignant-chercheur,

Le diplôme du baccalauréat technologique

en STI-SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES-GENIE ELECTROTECHNIQUE

est conféré à MONSIEUR ANDRE PHILIPPEL

né(e) le 16 octobre 1976 R

, a EPINAY-SUR-SEINE (093)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Le secrétaire général de l'académie Pour expédition conforme :

Signature du titulaire :

PO LE CHEF DE LA DIVISION DES EXAMENS EN CONCOURS



Signé: ALAIN MORVAN

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche

, le

Fait à AMIENS

et de l'Insertion professionnelle et par délégation :

Le recteur de l'académie D AMIENS

27 SEPTEMBRE 1995

N° 204300398795